

• TROD Angine..... p. 1	• Interview : Eric Ducournau (Groupe Pierre Fabre) .. p. 3
• Lubrizol : de l'exès de confiance à la défiance .. p. 2	• Informations p. 4

Le bon usage des anticancéreux oraux

Le rôle premier de dispensation des pharmaciens d'officine évolue vers une pluralité d'accompagnements des patients notamment les plus fragiles : entretiens pharmaceutiques (asthme, anticoagulants, anticancéreux oraux), bilans partagés de médication...autant d'amélioration des parcours de soins.

Les cancers sont la première cause de mortalité en France. En 2017 l'INCa en dénombre près de 400 000 et près d'un patient sur deux guérit de son cancer grâce à des traitements de plus en plus efficaces.

L'essor des thérapies ciblées et des anticancéreux oraux améliore la qualité de vie des patients, diminue les effets indésirables mais ne résout pas tous les problèmes liés à l'adhésion des patients.

Le bon usage de ces traitements implique une collaboration entre les professionnels hospitaliers, le médecin traitant, le pharmacien d'officine et les infirmiers.

Pour la pharmacie, la convention qui lie la profession à l'assurance maladie l'a bien pris en compte et en définit les objectifs :

- rendre le patient autonome et acteur de son traitement,
- limiter sa perte de repères,
- favoriser le suivi, le bon usage, l'observance
- l'informer, obtenir l'adhésion à son traitement,
- l'aider dans la gestion des traitements,
- prévenir les effets indésirables,
- assurer une prise en charge coordonnée du patient.

Cette nouvelle mission des pharmaciens concrétisée par un nouvel avenant conventionnel, la proximité des officines, leur facilité d'accès en fait des acteurs incontournables !



Marie-José Augé Caumon

TROD Angine

Une nouvelle mission pour les pharmacies d'officine et une solution pour l'antibiorésistance !

Suite à l'annonce du Premier ministre, en mars 2019, d'intégrer les pharmacies d'officine dans la politique de prévention et de lutte contre l'antibiorésistance, les deux syndicats de pharmaciens d'officine ont signé avec la CNAM et l'UNOCAM un nouvel avenant conventionnel définissant les modalités techniques et économiques de la réalisation du TROD Angine à l'officine.

Un Test Rapide d'Orientation Diagnostique (TROD) existe depuis longtemps, permettant de différencier rapidement et efficacement les angines virales des angines bactériennes à partir d'un prélèvement simple dans la gorge. Ce test est insuffisamment utilisé (40 % des médecins généralistes l'ont commandé en 2017).

Le pharmacien d'officine en tant qu'acteur de proximité et de santé publique peut jouer un rôle, aux côtés des médecins généralistes et des pédiatres, pour faciliter le parcours du patient présentant un mal de gorge évocateur d'angine.

Deux parcours sont donc prévus pour la prise en charge par l'assurance maladie

Parcours de soins	Rémunération
<p>■ Le patient se rend spontanément à l'officine. Le pharmacien propose un questionnaire simple (test de Mac Isaac) et en fonction du résultat réalise un TROD Angine.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le test est positif, le patient est invité à consulter son médecin traitant. - Le test est négatif, le pharmacien prend en charge les symptômes du patient avec des médicaments conseils si nécessaire. 	6 euros HT
<p>■ Le patient se rend à l'officine après avoir consulté son médecin traitant avec une prescription d'antibiotiques conditionnée au résultat du TROD Angine.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le test est positif. Le pharmacien dispense les antibiotiques prescrits par le médecin et les conseils adaptés. - Le test est négatif. Le pharmacien explique au patient qu'il n'a pas besoin d'antibiotiques et dispense des médicaments conseils si nécessaire avec les conseils adaptés. 	6 euros HT
	7 euros HT

Un bilan du déploiement de cette nouvelle mission est prévu au 1er semestre 2021 pour évaluer l'investissement des officines dans ce dispositif et la diminution du nombre d'antibiotiques dispensés.

LUBRIZOL : DE L'EXCÈS DE CONFIANCE À LA DÉFIANCE

Une bonne gestion de crise comporte deux dimensions : d'une part la résolution technique de l'incident (par exemple maîtriser un incendie, qui est nécessaire mais pas suffisante) et d'autre part la communication auprès des différentes parties prenantes et du public.

Dès 2008, le livre blanc sur la défense et la sécurité le soulignait : « *Le silence de la puissance publique, la rétention d'informations, l'image donnée de l'improvisation et de la dispersion en matière de communication, la fourniture d'argumentaires exclusivement défensifs alimentent toujours une anxiété, inévitablement répercutée et amplifiée par les médias.* ¹ » Ainsi, chaque fois que les autorités ont cherché à minimiser l'impact d'événement dramatique, la défiance du public a progressé. Tchernobyl en 1986, la crise de la vache folle en 1996, la gestion de la canicule de 2003 et maintenant le cas Lubrizol en sont les exemples probants. Pour mémoire, Lubrizol avait déjà été au centre de l'attention pour sa mauvaise gestion d'une fuite de mercaptan en 2013 et la récurrence est un facteur aggravant.

UN MANQUE DE COHÉRENCE

D'après le baromètre de la confiance du CEVIPOF, moins d'un Français sur deux a confiance dans les statistiques officielles, 70% n'ont pas confiance dans l'Etat. Ainsi tout discours minimisant ou donnant l'impression de minimiser les risques est a priori perçu comme une volonté de dissimulation.

En apparence, la posture de réassurance puis de « transparence » des autorités publiques aurait pu sembler être la plus pertinente au regard de l'objectif d'éviter un mouvement de panique. Cependant, cette posture fut battue en brèche par une multitude d'acteurs (habitants, ONG, partis politiques, syndicats, etc.) qui dénoncèrent l'absence de transparence.

Dès le début, la communication des autorités a souffert d'un décalage entre les affirmations et les faits observés sur le terrain. En effet, alors que le préfet et le ministre de l'intérieur affirmaient que les premiers résultats ne faisaient pas apparaître de toxicité aiguë sur les principales molécules suivies, les habitants pouvaient observer que les forces de l'ordre étaient équipées de masques à gaz. De plus, l'incendie dégageait une odeur âcre fort peu accommodante et source de malaises. La décrédibilisation de la parole publique fut d'autant plus accentuée par les discours contradictoires des différents responsables gouvernementaux. Ainsi, Christophe Castaner affirmait le jeudi qu'il n'y avait pas de raison de penser qu'il y ait un risque lié aux fumées mais que le panache de fumée portait « *en soi un certain nombre de produits qui peuvent être dangereux pour la santé* ». Le lendemain, sa collègue, Agnès Buzyn constatait



que « *la ville est clairement polluée par les suies* » ajoutant « *Je ne peux pas dire qu'il n'y a pas de danger, il y a forcément des traces d'hydrocarbures* ». Dès lors, que croire ?

UNE MOBILISATION PRÉCIPITÉE

Ce manque de transparence ressenti par la population fut accentué par l'absence des résultats d'analyse et d'explication pédagogiques sur les implications de l'incendie en termes de santé publique. De plus, il a fallu attendre plusieurs jours avant que le gouvernement publie la liste des produits ayant brûlé. Pourquoi avoir attendu 8 heures du matin pour déclencher les sirènes d'alarme dans les communes les plus concernées ? Certains habitants ont témoigné n'avoir pas attendu les instructions de la préfecture pour évacuer, tandis que d'autres ont affirmé n'en avoir tout simplement pas eu. Pourquoi n'avoir que recommandé d'éviter les déplacements inutiles, la fermeture des écoles, et le confinement des personnes âgées et non de l'ensemble de la population ? Cela aurait évité des scènes telles que l'arrêt des transports en commun de la métropole rouennaise. Également, on aurait pu s'attendre à ce que les autorités lancent une campagne de prélèvement sanguin de la population pour suivre les conséquences sanitaires à long terme. A défaut, ce sont les citoyens et les associations qui s'en sont chargés, mettant en lumière une carence de l'Etat.

Finalement, la potentielle crise sanitaire s'est transformée en une réelle crise médiatique car les acteurs impliqués ont joué la réassurance sans pour autant jamais réussir à la démontrer. La véritable transparence aurait été plus utile et celle-ci aurait nécessité de mettre en œuvre une protection des personnes et des biens plus visibles et cohérentes. La population a eu le sentiment d'être abandonnée au profit d'une posture rhétorique sans réelle fondement.

Florent Chapel

(1) Jean-Claude Mallet, *Défense et sécurité nationale - le livre blanc*, Odile Jacob - La documentation française, 2008

Eric Ducournau, Directeur Général du Groupe Pierre Fabre

Le Groupe Pierre Fabre fait bouger les lignes dans son environnement : la Fondation Pierre Fabre a fêté ses 20 ans en présence du ministre des Affaires étrangères ; Michael Danon, DGA du groupe, Président d'Eurobiomed depuis septembre ; création d'une Chaire de bioinformatique en oncologie au Centre Régional contre le Cancer de Toulouse ; entrée minoritaire au capital de la start-up Même Cosmétics. Il a paru opportun de faire le point avec Eric Ducournau, Directeur Général du Groupe

Le Groupe Pierre Fabre possède un actionnariat original. Pourriez-vous nous présenter ses caractéristiques et missions ?

Le Groupe Pierre Fabre est le seul groupe pharmaceutique et dermo-cosmétique mondial à avoir comme actionnaire majoritaire, à plus de 86%, une Fondation reconnue d'utilité publique, la Fondation Pierre Fabre.

Concrètement cela signifie que les dividendes distribués servent à mener des actions humanitaires au bénéfice des populations d'Asie du Sud-Est et d'Afrique. Parmi les missions principales de la Fondation : favoriser l'accès aux soins des populations du sud, la lutte contre la drépanocytose, le développement de la télémédecine ou de la dermatologie tropicale.

Ce lien entre l'entreprise et la fondation donne un sens particulier aux actions et au travail des salariés du Groupe Pierre Fabre.

En 3 ans, 5 nouveaux dirigeants ont été nommés : vous-même en tant que DG du Groupe, mais aussi les DG et les directeurs de recherche des branches Dermo-cosmétique et Médicament. Est-ce que cela traduit un changement de stratégie ?

L'entreprise met en œuvre depuis 6 mois un plan de Transformation qui nécessitait un renouvellement de l'équipe de direction et justifie que nous soyons allés chercher des expertises internationales reconnues. Tout en maintenant une volonté de production et d'investissements en R&D majoritairement en France, ce plan est avant tout celui de la focalisation stratégique. Sur l'oncologie et la dermatologie. Sur la naturalité et le médical. Sur le développement international. Et sur une orientation vers les patients et les



consommateurs qui est clairement en ligne avec l'origine même de la compagnie. En renouvelant notre raison d'être, autour de nos valeurs fondamentales, nous réinventons notre modèle de développement. L'onco-guide que nous mettons à la disposition des pharmaciens français et de leurs équipes en est un symbole : il propose une formation aux équipes pharmaceutiques qui doivent maintenant gérer la dispensation de thérapeutiques oncologiques en ville, et propose des témoignages de professionnels de santé qui accompagnent des patients subissant de tels traitements. C'est l'essence même d'un groupe comme Pierre Fabre qui propose des produits d'accompagnement des patients en même temps que des traitements dans le mélanome, les cancers du sein, du poumon et de la vessie... et a toujours accompagné les pharmaciens dans leur aspiration à une meilleure prise en charge de leurs patients. « Prenons soin de vivre mieux », le slogan de Pierre Fabre prend tout son sens.

Beaucoup de rapports récents (Cédric Villani,...) les débats des 8e rencontres du G5 Santé récemment, mettent en évidence l'importance du potentiel de développement de l'intelligence artificielle en santé. Quelle est votre avis sur l'avenir de telles technologies ? Le Groupe Pierre Fabre envisage-t-il des partenariats pour en être acteur ?

Quel que soit le domaine, le développement du digital a permis d'améliorer l'accès de tous à des technologies, des services, des biens... Dans notre domaine de la découverte et du développement de biens de santé, au service des patients, l'intelligence artificielle et le traitement de la donnée vont jouer un rôle fondamental, en accélérant les découvertes, en permettant de personnaliser les diagnostics, en rendant plus accessible des services et des biens dématérialisés. Le groupe Pierre Fabre souhaite s'inclure dans ce mouvement, en développant des partenariats comme il le fait déjà avec BioSerenity, Même Cosmetics, ou encore au sein de l'Institut Interdisciplinaire en Intelligence artificielle de Toulouse dont nous sommes un des membres fondateurs. S'agissant de ces technologies, la nécessité de fonctionner en consortiums de création, en partenariats, est encore plus évidente, puisque chaque entreprise n'a qu'une partie de la solution.

Propos recueillis par Gérard Mathieu

Groupe Pierre Fabre en chiffres

- 2,3 MD € de chiffre d'affaires
- 64% à l'international
- 10 800 collaborateurs, dont 6300 en France
- 188 M€ investis par an en R&D

LES MARDIS DE COOPERATION SANTE AU SENAT

« **La CONCORDANCE DES TEMPS EN SANTE** », sera le fil rouge des 5 diners-débat en 2020. Notez d'ores et déjà dans vos agendas les thèmes et les dates des Mardis de Coopération Santé

- **25 février** • « Ne pas perdre de temps : savoir (et faire) immédiatement »
- **28 avril** • « Gagner du temps : plus vite, plus tôt, mais bien »
- **9 juin** • « Gestion du temps : le temps c'est de l'argent, comment ne pas en perdre ? »
- **22 septembre** • « Lutter contre son temps : savoir vieillir »
- **17 novembre** • « Prendre son temps : éloge de la lenteur »



À VOIR

Charlotte Perriand, l'origine du design en France

Le mot design provient du latin designare : marquer d'un signe, dessiner, indiquer. Charlotte Perriand incarne parfaitement cette définition du design et en reste la source d'inspiration inépuisable. La Fondation Louis Vuitton honore en ce moment cette femme exceptionnelle (jusqu'au 24 février 2020) et nous invite à plonger au cœur de son univers de femme artiste, activiste, poétique.

Charlotte Perriand a littéralement marqué le XX^{ème} siècle (1903-1999) en utilisant au gré de ses fantaisies et de son travail acharné, les codes du design industriel, artisanal, populaire au service de l'habitat et de la société.

Le regard de Charlotte Perriand est le nôtre dans cette exposition étonnante qui reconstitue un univers de mobiliers ultra modernes et d'idées iconoclastes et avant-gardistes. L'une des plus grandes designer de notre temps apprivoise le minéral (de la pierre au métal), le végétal (de la plante au bois) et l'animal (le cuir) provenant des différents lieux de sa vie et de ses apprentissages et expérimentations.

Dans un monde d'hommes, elle a su s'intégrer et devenir souvent la révélatrice des créateurs de son temps et notamment de Le Corbusier (qu'elle appelait Corbu), de Fernand Léger (son meilleur ami), de Jeanneret (son partenaire dans la vie). Avant-gardiste elle s'est associée avec Calder, Picasso et bien d'autres.



Charlotte Perriand sur la « Chaise longue basculante, B306 », (1928-1929) – Le Corbusier, P. Jeanneret, C. Perriand, vers 1928 © F.L.C. / ADAGP, Paris 2019 © ADAGP, Paris 2019 © AChP

Charlotte Perriand nous est présentée dans cette époustouflante promenade où il n'y a aucun moment de lassitude, comme le génie créatif de ses homologues masculins.

Elle réinvente l'habitation dans les années 1927 à 1940 en créant le mobilier de demain et notamment des pièces iconiques comme les fauteuils, canapés et chaise longues au look futuriste en tubulures d'acier et cuir. Elle se ressource dans la nature et collabore avec le Japon (1940) où elle réapprend l'usage du bois et du bambou, l'intérêt du vide et de l'espace. Elle vit

en Indochine (jusqu'en 1946). Après la guerre elle participe à la reconstruction et contribue à l'utilisation d'espaces restreints pour les familles à reloger, de mobilier adapté, de rangements pratiques et esthétiques. Entre 1957 et 1963, elle participe à de nombreux projets à Londres, Osaka, Brasilia et Rio. Elle passera la seconde partie de sa vie en France, à Paris et en Savoie.

Charlotte Perriand travaillera jusqu'au bout de sa vie avec une passion dédiée à la montagne (d'où sa famille est originaire) et à sa collaboration avec la station ultra-moderne des Arcs.

Son point de départ : le vide et sa façon de l'habiter.

Avant d'y aller, un conseil : regarder le documentaire Arte Charlotte Perriand - Pionnière de l'art de vivre

Fondation Louis Vuitton - Jusqu'au 24 février 2020

Francesca Genanne

Colloque
Mardi 26 novembre 2019
à 17h

Evolution de l'officine
au service des patients

Campus des Cordeliers
Salle Marie Curie
15, rue de l'Ecole de Médecine
75006 Paris

Nous vous attendons **mardi 26 novembre à 17h** au Campus des Cordeliers, consultez le programme, **inscrivez-vous sur www.cooperationsante.fr** et diffusez cette information.

ADHÉREZ

Si vous souhaitez des renseignements pour adhérer à l'Association Coopération Santé, contactez Anne de Boismenu : 06 11 70 55 03 - annedeboismenu@orange.fr



LA NEWSLETTER COOPÉRATION SANTÉ

Editeur : Association Coopération Santé
88 rue de la Roquette - 75011 Paris - cooperation-sante@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Alain Coulomb

Rédacteur en chef : Gérard Mathieu

Comité de Rédaction : Marie Josée Augé-Caumon, Anne de Boismenu, Odile Corbin et Christian Saout

Réalisation graphique : Trait de marque Paris

Copyright : Association Coopération Santé, tous droits réservés

www.cooperationsante.fr

INFOS

Les prochains colloques organisés par Coopération Santé et ses Adhérents

- **26 novembre 2019 : Evolution de l'officine au service des patients**
- **1^{er} trimestre 2020 : • Cancer, continuons à transformer la donne**
- **Accompagnement des aidants au bénéfice du patient**
- **Quel management pour les Urgences, où sont les Managers**